



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

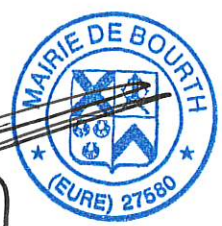
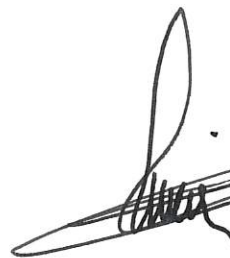
se réunira, en séance ordinaire le 17 mai 2018, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

Attribution du marché de travaux pour les travaux du point d'arrêt de bus – Rte de Breteuil RD55,
Attribution du marché de travaux pour la construction d'un terrain multisports,
Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises : fourniture en carburant pour la station essence,
Recensement de la population en 2019 : désignation du coordinateur,
Prise de la compétence culture par l'Interco Normandie Sud Eure (INSE),
Questions diverses.

Fait à Bourth, le 17 mai 2018

Le Maire



Jacky VIVIER.